

Questions du public

26 septembre 2024

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : S'il n'y a plus de questions, d'échanges côté élus, nous allons passer la parole au public et après, il y a de petites choses à grignoter derrière. Nous pourrions poursuivre les échanges autour d'un verre.

Une Intervenante : Bonjour à tous.

Ce que je voudrais dire, on peut louer le fait, Monsieur Reverdy, que vous ayez essayé avec la Métropole, d'améliorer la circulation avenue de Poizat. Là, on ne peut pas vous l'enlever. Par contre, je rejoindrai Madame Bonny sur le fait qu'en matière de sécurité, plusieurs points se posent.

Vous pouvez parler du feu qui a été bloqué ce soir, mais en d'autres occasions, le feu qui est au bout de la rue du Muret est très court. Après, il faut constater que si on tourne sur la droite, effectivement, vous avez deux voitures qui peuvent se caler au feu. Lorsque vous avez des voitures qui passent éventuellement à l'orange sur la grande avenue, il n'y a plus de place pour les voitures qui viennent de la rue du Muret pour tourner. C'est un premier point.

Pour ce qui concerne les piétons et les vélos, nous sommes effectivement sur une rue où même si on doit faire attention à tout le monde, cela devient quand même assez impossible.

D'autre part, en haut de la rue du Muret, effectivement, s'il y a un calme apparent, il y a quand même des problèmes pour les vélos qui arrivent de plus en plus vite. Comme il y a moins de voitures, ils vont au milieu, ou sur les trottoirs et cela devient n'importe quoi. Si je vous le dis, c'est parce qu'une nourrice se trouve à l'angle de la rue et quand elle sort de sa maison, à deux ou trois fois, elle a failli se faire renverser par un vélo. Mon mari qui va chercher ma petite-fille, à un moment donné, un vélo est passé entre le poteau blanc où mon mari était, le mur de la maison et donc, il s'est faufilé entre les deux. Donc, il suffit de se décaler un tout petit peu et on se fait renverser.

Effectivement, je trouve que si on doit faire attention à tout le monde, tout le monde doit y mettre sa part pour que cela fonctionne correctement. Là, on vit quand même quelque chose qui n'est pas acceptable.

D'autre part, quand on parle d'égalité, il faut constater que les personnes qui se trouvent sur la partie haute de la rue du Muret ont beaucoup moins de possibilités de sortir que la partie basse de la rue du Muret qui se trouve vers la crèche. Là, effectivement, il n'y a pas la même égalité de traitement entre les habitants qui se trouvent ou sur le haut, ou sur le bas de la rue de Poizat.

Après, il faudra surveiller aussi le petit bout de rue qui se trouve en haut du Muret, parce qu'il y a maintenant des vélos, des motos, des voitures qui le prennent dans l'autre sens. C'est aussi une incohérence.

Ce soir, je peux vous dire que le feu, tellement c'était long, trois ou quatre voitures sont passées au rouge, parce que cela klaxonnait de partout et à un moment donné, ils en avaient un peu marre d'attendre sur la rue du Muret et là, c'est un blocage encore pire que celui qu'il y avait avant.

Je voulais rebondir là-dessus. Ce n'est pas une question de tout critiquer, mais c'est vrai que là, dans un premier temps, on s'aperçoit quand même qu'il existe une inégalité de traitement et que des choses encore ne vont pas.

Je vous remercie.

M. Henry REVERDY : C'est vrai que dans un plan de circulation, c'est très difficile d'avoir une égalité aux différents endroits, et je comprends bien que des personnes aient plus de facilités, parce qu'elles sont proches d'une sortie, ou de l'autre, je le comprends bien. Après, les services et moi-même avons pris contact avec l'assistante maternelle qui travaille au coin. Nous travaillons avec elle. J'y étais encore cet après-midi. Nous allons travailler sur le positionnement des quilles de façon à ce qu'elle puisse sortir de chez elle, fermer son portail, avoir sa poussette ici et ne pas être renversée par un vélo. On y travaille. C'est une question de quelques jours de façon à pouvoir déplacer la quille et pour aller plus vite, on va passer directement par le service Ville plutôt que de faire une demande à la Métropole où, quelquefois, c'est un peu plus long.

Sur le reste, j'ai essayé de répondre, mais je pense que je ne vous contente pas là-dessus.

Une Intervenante : On peut considérer quand même qu'à un moment donné, après une période d'essai, on va dire, que nous puissions encore avoir notre mot à dire pour voir, dans le fonctionnement, comment cela va continuer d'ici trois mois.

M. Henry REVERDY : Si je réponds en même temps aux deux, c'est vrai que par rapport à la circulation des piétons, on ne va pas investir tout de suite quelque chose de dur de façon à sécuriser les piétons sur le quartier du Muret sachant que pour l'instant, nous sommes encore à adapter le système, à éventuellement l'adapter et

changer de petites choses. Attendons quelque temps et ensuite, on verra ce qu'on peut faire par rapport à la circulation des piétons. On ne va pas faire un trottoir tout de suite si dans six mois on revient sur un autre projet.

Une intervenante : Sur la rue du Muret, à mon avis, avec la place qu'il y a au milieu, si vous faites un trottoir en laissant la sortie des voitures, les piétons et les vélos, vous n'arriverez pas à caser tout le monde.

M. Henry REVERDY : Quand je parlais de trottoir, c'est l'aménagement de quilles ou d'autres choses.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Y a-t-il d'autres demandes de prise de parole côté public ?

Un intervenant : Bonsoir à tous.

On se posait une question : les habitants de la rue Jean Macé, à cause des travaux, nous sommes obligés de reprendre le sens interdit pour sortir sur la grande avenue et beaucoup de personnes de la rue Jean Macé se demandent, niveau assurance, comme cela fonctionnerait s'il nous arrive un accident, parce qu'apparemment, le sens interdit, nous avons demandé à deux ou trois personnes de la Mairie qui disent « je ne sais pas », « je ne suis pas trop au courant niveau assurance ». On se demandait si cela avait été déclaré à la Préfecture, s'il y avait eu une demande, ou si c'est juste une intervention de l'entreprise qui fait les travaux de décider de mettre un sens interdit qui nous oblige à ressortir sur la rue directement.

M. Henry REVERDY : Je vais essayer de répondre et on complètera éventuellement plus tard. Ce n'est pas l'entreprise qui décide. C'est une décision qui se fait avec la Mairie et normalement, à vérifier, c'est un arrêté municipal qui se fait comme pour tout changement de sens de la circulation, notamment par exemple pour le 14 juillet, etc. Des arrêtés se font. A vérifier s'il a été fait, ou pas. Je demanderai au service si cela a été fait.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Les arrêtés de circulation sont métropolitains la plupart du temps. Je pensais qu'Henry allait vous apporter plus de réponses puisqu'il habite la rue Jean Macé et qu'il est confronté au problème.

Je vais aller voir sur place.

Un intervenant : Si vous avez un accident alors que vous avez pris un sens interdit, l'assurance ne va rien vous rembourser. Vous n'avez pas le droit de l'emprunter.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Sauf s'il y a un arrêté modificatif.

Un intervenant : Il faut qu'il soit affiché et que l'expert le voit quand il vient.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Il faut qu'on aille regarder. Je ne suis pas passé dans la rue Jean Macé en véhicule récemment et donc, je ne saurais pas vous dire. On regardera. C'est une bonne question.

Mme Régine BONNY : Deux petites secondes : en termes d'égalité de traitement, nous étions plus égaux avant que maintenant effectivement dans le quartier, parce que nous étions tous confrontés au même problème, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. C'est quand même centralisé.

La deuxième chose, c'est surprenant que les travaux qui devaient être faits en juillet l'ont été mi-septembre pour une histoire de matériel, excusez-moi. Franchement pour les deux panneaux jaunes qui ont été mis et la flèche au sol, qu'on nous dise qu'il manquait du matériel, je doute un chouïa quand même. Cela n'a rien changé et je ne pense pas que même si les gens avaient été prévenus en juillet... Mais c'est vrai que nous sortir le coup de dire qu'il manquait du matériel, un problème d'approvisionnement, vu ce qui a été fait, ce n'est pas du gros matériel quoi. Nous avons quand même douté.

C'est tout et je m'arrête là.

M. Henry REVERDY : C'est moi qui vous ai parlé de problème de matériel. Nous avons suffisamment rouspété auprès de la Métropole, parce que cela nous dérangeait beaucoup que cela se fasse à la rentrée et pas en juillet. Le problème de matériel, c'est juste le câblage du feu rouge qu'ils ont rajouté, qui n'existait pas. Ce n'était pas le marquage au sol, mais le feu rouge et le câble pour amener...

Mme Régine BONNY : Mais on aurait déjà dû prévenir en juillet en mettant de gros panneaux « attention, à la rentrée... ». Les gens sont passés le matin, il n'y avait rien. Ils sont rentrés le soir et se sont retrouvés confrontés au truc.

M. Henry REVERDY : On l'a demandé à la Métropole. Elle ne l'a pas fait.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Je partage. On avait demandé à la Métropole de faire les aménagements pendant l'été pour que ce soit plus facile en termes d'adaptation. Ils nous ont dit oui, c'est possible. On le fera pendant l'été. Ils sont venus à la réunion publique. Ils ont dit à tout le public « on va faire ça pendant l'été. Vous verrez, cela vous permettra de vous adapter » et en cours de route, ils nous écrivent en disant « finalement, on ne pourra pas le faire pendant l'été ». Voilà ! Je suis d'accord que cela aurait été mieux.

Mme Régine BONNY : J'arrête !

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Merci.

Ecoutez, je vous propose à tous, y compris au public, de venir boire un petit coup et grignoter quelques petites choses et on peut poursuivre les échanges en même temps.

Merci beaucoup.